

**BAD 79** a le plaisir de vous inviter à son

## **TOURNOI INTERNATIONAL B1, B2, C1, C2 et D du Circuit Promax Les 21 et 22 avril 2012**

**Salle 1 [Samedi B1, B2 et C1 et dimanche B1, B2, C1, C2 et D]**

Hall Omnisports du CERIA (tel : 0474/782.494)  
16, Sentier de la Drève, 1070 Bruxelles

**Salle 2 [C2 et D, le samedi]**

Hall Omnisports Erasme (tel : 0476/209.786)  
808, route de Lennik, 1070 Anderlecht



### **Inscriptions en ligne à partir du 21 février 2012**

Souhaitable sur [www.competitions.be](http://www.competitions.be) ou par adresse postale  
chez le secrétaire du tournoi, Benoît Breckpot, 22 rue Jean Noté,  
1070 Anderlecht

**Pour tous renseignements, contactez :**  
**Gilles Dejemeppe**  
**Mail: [tournoi@bad79.be](mailto:tournoi@bad79.be) – Tel : 0474/78.24.94**

### **Clôture des inscriptions le 28 mars 2012**

**Droits d'inscription :** 7,5€ (1 discipline), 12 € (2), 17 € (3)  
**Juge-arbitre :** M. Durant Thomas (2<sup>e</sup> salle : M. Lionel Busschaert)  
**Tirage au sort :** 8 avril 2012 à 18h00, av. Bertaux n°50, Anderlecht  
**Responsable anti-dopage :** M. Willems Raphaël  
**Organisateurs :** Dejemeppe Gilles, Loos Frédéric, Hu Didier, Willems Raphaël et Breckpot Benoît, Durant Thomas (1<sup>er</sup> arbitre) et Lionel Busschaert (2<sup>e</sup> arbitre).

**Présence du stand de Thierry Van Wel  
cordages, volants, accessoires**

**Bar pour petite restauration**

**Samedi soir: BBQ (10€ - À réserver)& BIG PARTY**

**Avec le soutien de la commune d'Anderlecht, de l'ADEPS et de la  
Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles-Capitale.**

### **Règlement du tournoi:**

- Le tournoi se déroulera selon les règlements WBF ;
- Une tenue réglementaire est exigée (C117 et C118);
- Le comité organisateur, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de prendre toute décision pour le bon déroulement du tournoi et ce, tout en respectant les règlements;
- Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans 3 disciplines maximum ;
- Chaque joueur devra être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match ;
- Les volants officiels du tournoi sont les YONEX AEROSSENSA 20 pour les séries C2 à B1 et les YONEX Mavis 300 jaunes pour la série D en vente dans les salles ;
- L'inscription acceptée oblige à payer le droit d'inscription, même en cas d'absence au tournoi (sauf certificat médical) suivant l'article C112;
- Aucun joueur ne peut quitter la salle sans autorisation du juge-arbitre et du comité organisateur ;
- Les recruteurs ne sont pas autorisés à participer au tournoi ;
- Les joueurs de la VBL sont tenus de présenter leur nouvelle carte d'affiliation confirmant leur inscription. L'article C111 sera de stricte application ;
- Aucune inscription par mail ne sera acceptée. Les équipes de doubles doivent être confirmées par les deux partenaires ;
- La clôture des inscriptions pourra être anticipée si le nombre maximum de matches est atteint ;
- Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, les matches se joueront en poule(s), seront couplés à une série supérieure ou, le cas échéant, la discipline sera annulée ;
- Avant le début de la compétition, les joueurs qui prennent des médicaments doivent avoir envoyé au responsable de la Commission Médicale une Autorisation à Usage Thérapeutique (AUT) complété par leur médecin traitant. Une attestation médicale sous enveloppe fermée doit être remise au juge-arbitre ou au responsable anti-dopage au début du tournoi. Ils sont tenus à la récupérer à la fin du tournoi ;
- Le joueur absent au tournoi, même partiellement, devra fournir une pièce justificative valable à Jacques Vanhoudt, responsable des documents tournoi, rue des Cytises n°29 à 4460 Grâce-Hollogne dans un délai de 48 heures maximum ;
- Les joueurs souhaitant se faire coacher lors d'une rencontre sont tenus, au début de la partie, de désigner à leur(s) adversaire(s) ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre, le nom de la personne qui leur servira de coach.